

### Achat-Vente de Maison, Appartement, Terrain, Garage :

LOCATIONS COMMERCES BUREAUX ENTREPÔT : Honoraires TTC charge Acquéreur / Vendeur calculés sur le PRIX DE VENTE du bien

Honoraires charge Vendeur pour les mandats Succès

De 1 à 50 000 €	4 990 €
De 50 001 à 80 000 €	5 990 €
De 80 001 à 120 000 €	6 990 €
De 120 001 à 150 000 €	7 990 €
De 150 001 à 250 000 €	6 %
De 250 001 à 400 000 €	5 %
Au-delà de 400 001 €	4 %

Location loi du 6 juillet 1989 (baux conclus depuis le 15/09/2014) :

Honoraires TTC calculés par m<sup>2</sup> de surface habitable, **dans la limite d'un mois de loyer pour chaque** partie

	Logement situé en zone non tendue		Logement situé en zone tendue		Logement situé en zone très tendue	
	Bailleur	Locataire	Bailleur	Locataire	Bailleur	Locataire
Entremise et recherche du locataire	<b>90 € TTC</b>	-	<b>120 € TTC</b>	-	<b>150 € TTC</b>	-
Visites, constitution du dossier, rédaction du bail	<b>8 € / m<sup>2</sup></b>	<b>8 € / m<sup>2</sup></b>	<b>10 € / m<sup>2</sup></b>	<b>10 € / m<sup>2</sup></b>	<b>12 € / m<sup>2</sup></b>	<b>12 € / m<sup>2</sup></b>
État des lieux d'entrée	<b>3 € / m<sup>2</sup></b>	<b>3 € / m<sup>2</sup></b>	<b>3 € / m<sup>2</sup></b>	<b>3 € / m<sup>2</sup></b>	<b>3 € / m<sup>2</sup></b>	<b>3 € / m<sup>2</sup></b>



GESTION LOCATIVE (en partenariat avec MIG GESTION)

6 % TTC du montant des loyers hors charges encaissés mensuellement

IMMOBILIER PROFESSIONNEL OU COMMERCIAL :

HONORAIRES HT calculés sur le PRIX DE VENTE du bien

ACHAT VENTE FOND DE COMMERCE :

1 à 60 000 € : **5 000 € HT**  
 60 001 à 500 000 € : 8.5 % HT  
 500 001 à 1 000 000 € : 6 % HT  
 Au-dessus de 1 000 001 € : 5 % HT

50 001 à 100 000 - forfait : **4 990 €**

**100 001 à 150 000 € - forfait : 5 990 €**

**Au delà de 150 001 € : 6 % sur le HT**

MURS COMMERCIAUX BUREAUX ENTREPÔTS :

1 à 500 000 € : 5.99 % HT (minimum de 5 000 € HT)  
 500 001 à 1 000 000 € : 5 % HT  
 Au-dessus de 1 000 001 € : 4 %

VENTE DE BIENS A USAGE AGRICOLE

Honoraires HT à la charge du vendeur calculés sur le PRIX DE VENTE du bien : 6 %

LOCATION COMMERCES BUREAUX ENTREPÔTS :

Honoraires HT : 10 % sur 36 mois de loyer avec un minimum de **5 000 € HT**

LOCATION : BAIL RURAL :

Honoraires HT à la charge du bailleur : 8 % sur 12 mois de loyer (*Rédaction du bail par le notaire*)

CESSION DE BAIL

Honoraires HT : 10 % HT avec minimum de 5 000 € HT

VENTE D'IMMEUBLES NEUFS :

Honoraires HT à la charge du vendeur calculés sur le prix de vente du bien de 4 à 10 % suivant contrat Promoteurs

TERRAIN AGRICOLE

**1 à 50 000 € - forfait : 3 990 €**

(\*) Chaque mandataire est juridiquement indépendant. Mis à jour le 20 juin 2020